

DOSSIER DE PRESSE
Septembre 2022

Eaux pluviales favoriser l'infiltration des eaux de pluie à la source

Fini le tout bitume, le tout tuyau et les immenses bassins de stockage. Place aux noues et bassins paysagers, plantations d'arbres et de végétaux, revêtements de parking verts et ingénieux... Des aménagements économiques et écologiques qui favorisent une meilleure gestion des eaux pluviales : infiltration des eaux sur place, alimentation des nappes phréatiques, diminution des risques d'inondation, plus de biodiversité et d'îlots de fraîcheur en ville. D'ici 2026, l'Agglo prévoit d'investir 18 millions € pour déployer ces aménagements sur l'ensemble du territoire.

valence
ROMANS
AGGL

Sommaire

Préserver la ressource en eau, un enjeu collectif	3
L'Agglo engagée dès 2017	4
Focus sur les solutions alternatives et aménagements vertueux.....	5
Des aménagements exemplaires sur le territoire	8
18 millions € investis d'ici à 2026	10
FAQ – 9 questions pour comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales	11
L'Agglo, engagée pour le cycle de l'eau	14

23 septembre 2022

Rencontre technique avec les élus

La politique Eaux pluviales défendue par Valence Romans Agglo ne peut se réaliser concrètement qu'avec l'implication active des communes.

L'Agglo organise donc ce 23 septembre, une rencontre Eaux pluviales à laquelle sont conviées les 54 communes (élus, directeurs des services techniques...) sur le thème « La pluie pour la retenir, on l'infiltré ». Au programme : enjeux et solutions techniques présentés par Élodie Brelot, Directrice du **Groupe de Recherche, Animation et Information sur l'Eau (GRAIE)**, politique et actions développées par **Valence Romans Agglo**, présentation et visite d'une opération exemplaire guidée par l'entreprise **Atelier LD** qui a conçu l'aménagement.

En novembre, les professionnels du territoire (aménageurs, BTP...) seront également conviés à un événement dédié sur cette même thématique.

Préserver la ressource en eau, un enjeu collectif

A l'échelle du territoire, comme partout, la ressource en eau douce diminue. Elle fait donc l'objet d'une surveillance permanente et à tous les niveaux. Approvisionnement en eau potable, traitement des eaux usées, prévention du risque inondation, entretien des cours d'eau, ou encore, préservation de la biodiversité et des milieux naturels... L'Agglo est présente à chacune de ces étapes clés. Aujourd'hui, elle innove aussi dans la gestion des eaux pluviales et imagine, avec les communes, les aménagements de demain. A travers sa politique des eaux pluviales, l'Agglo encourage le recours à des solutions économiques et écologiques capables d'intercepter et d'infiltrer les eaux pluviales dès qu'elles entrent en contact avec le sol.

Les enjeux en local

Sécheresse, pluies diluviennes, inondations, les événements extrêmes se multiplient un peu partout. Et cette tendance risque de s'accroître dans les prochaines années. Une étude climatologique, commandée par l'Agglo à Météo France sur la période 2021-2022, confirme d'ailleurs des changements sur la répartition saisonnière des pluies, avec des périodes de sécheresses plus longues, des sols de plus en plus secs et des précipitations plus intenses. Partant de ce constat, et face au manque d'eau qui va s'accroître sur le territoire, l'Agglo se mobilise pour optimiser la gestion de l'eau de pluie.

L'enjeu est de taille. Il s'agit à la fois de **se protéger des inondations** associées aux pluies intenses et de **régénérer les sols en eau** notamment afin d'éviter de « perdre » l'eau de pluie par ruissellement vers les rivières puis la mer. En captant cette précieuse ressource dès qu'elle entre en contact avec le sol, on aide l'eau à retrouver la partie terrestre de son cycle naturel : interception par la végétation, évapotranspiration, rétention par le sol, alimentation des nappes d'eau.

« Optimiser la gestion de l'eau de pluie est l'une de nos priorités pour préserver la ressource en eau. Avec les communes, l'Agglo mène donc une politique des eaux pluviales engagée et innovante en promouvant des aménagements capables d'intercepter et d'infiltrer les eaux pluviales là où elles tombent. Cette approche est la plus vertueuse hydrauliquement et économiquement et, de surcroît, elle présente de multiples bienfaits : amélioration du cadre de vie, lutte contre les îlots de chaleur urbains, régénération des sols en eau et impacts positifs sur la biodiversité.

Et parce que les eaux usées aussi peuvent être valorisées, l'Agglo a créé une unité de méthanisation à Valence (Mauboule) qui transforme les boues en énergie verte. Le biométhane produit est injecté dans le réseau et permet de couvrir le chauffage annuel de 2 200 ménages. Cette énergie renouvelable, produite sur et pour le territoire, est déterminante dans le contexte actuel de crise énergétique. »

Yves Pernot, Conseiller délégué Assainissement,
Adjoint au maire d'Etoile-sur-Rhône

L'Agglo engagée dès 2017

2017

L'Agglo devient Territoire Eau Responsable

Le 26 septembre 2017 à Lyon, l'Agglo signe officiellement la charte des 17 principes de l'International Water Association (IWA) pour les territoires Eau Responsables. Le but de la démarche est alors d'encourager les actions collaboratives à travers une vision commune sachant que : les ressources naturelles sont limitées (faire plus avec moins), la croissance urbaine constitue à la fois une opportunité pour le développement économique et une menace pour la qualité de vie, la planification urbaine doit tenir compte des incertitudes futures.

2021

L'Agglo et les communes s'engagent dans une politique commune en faveur d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales urbaines

Le 2 décembre 2021 lors du conseil communautaire, l'Agglo affirme officiellement, et à l'unanimité, sa volonté de mener une politique de gestion durable et intégrée des eaux pluviales urbaines. Une démarche qui s'inscrit dans un élan régional et national pour rendre les territoires de plus en plus perméables. A partir de là, l'Agglo et les 54 communes s'engagent à intégrer, dans tous leurs projets, la question de la gestion des eaux pluviales avec pour principe de privilégier :

- la **gestion à la source**
- par l'**infiltration superficielle**,
- les **solutions végétales**,
- les **aménagements multifonctionnels**
- et la **réduction de l'imperméabilisation des sols**.

Le but étant de prévoir, dès la conception de nouveaux espaces, des revêtements capables d'infiltrer la pluie, et donc d'éviter les inondations, tout en contribuant à recharger en eau les sols et la nappe phréatique.

Focus sur les solutions alternatives et aménagements vertueux

HIER

Pour des questions de salubrité publique et de commodité, les villes ont souvent profité des eaux pluviales pour évacuer les eaux usées. À la campagne, la pluie était systématiquement évacuée vers les cours d'eau pour éviter les inondations des centres bourgs. La tendance est de « faire propre » sans eau de pluie visible (grilles avaloirs), sans végétation visible (bitume) ou avec une végétation contrôlée et esthétique (massifs de fleurs en buttes, plantes en pots, gazons tondu...).

AUJOURD'HUI

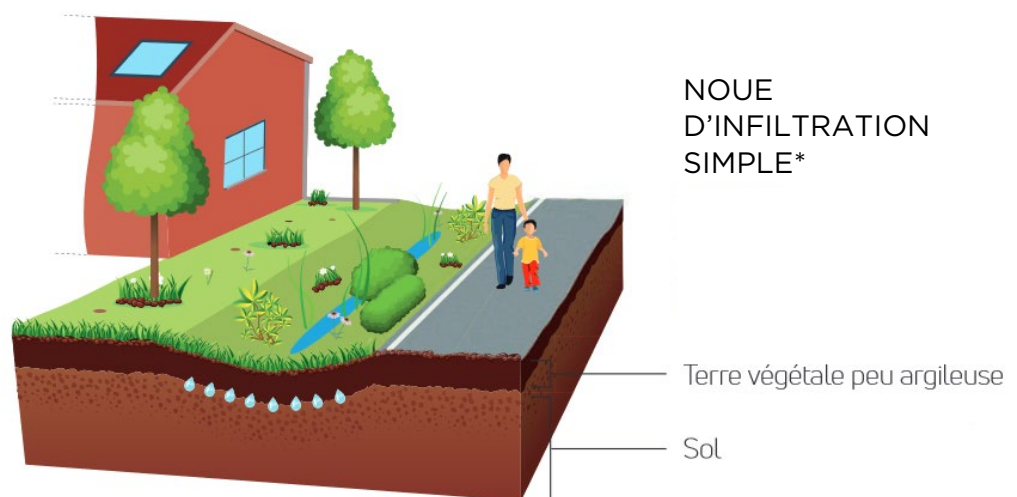
Fini le tout bitume, le tout tuyau. A l'inverse, on privilégie de nouvelles solutions pour infiltrer les eaux pluviales à la source. Déjà, pour éviter la saturation des stations de traitement des eaux usées lors de fortes pluies (pollution, coût important). Aussi, afin de lutter contre les îlots de chaleur en centre-ville (revêtement sombre, sans humidité). Et bien sûr, pour limiter les risques liés aux inondations sur des sols asséchés et recharger les nappes souterraines.

Les solutions d'infiltration en surface

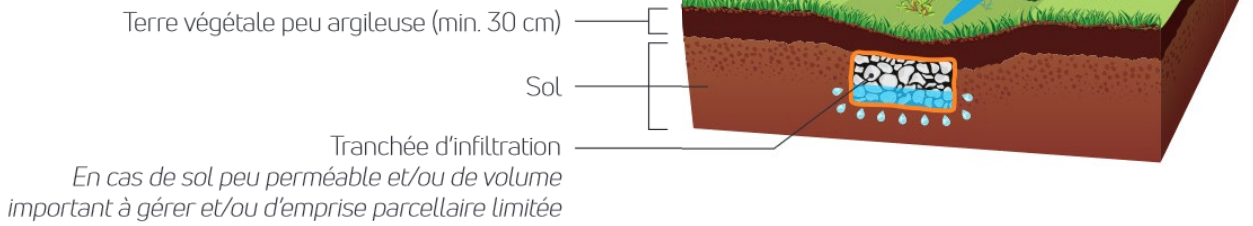
Moins coûteuses et plus impactantes pour l'environnement, ces solutions sont privilégiées dès que le site le permet

LA NOUE D'INFILTRATION

La noue est moins pentue et moins profonde qu'un fossé. Elle est dimensionnée pour stocker et infiltrer l'eau en un temps limité.



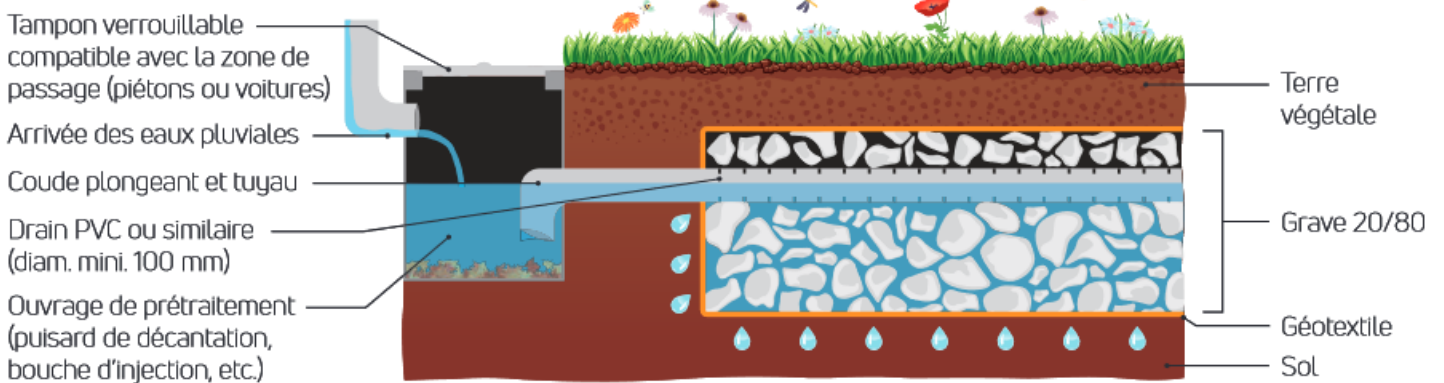
NOUE D'INFILTRATION AVEC TRANCHÉE D'INFILTRATION*



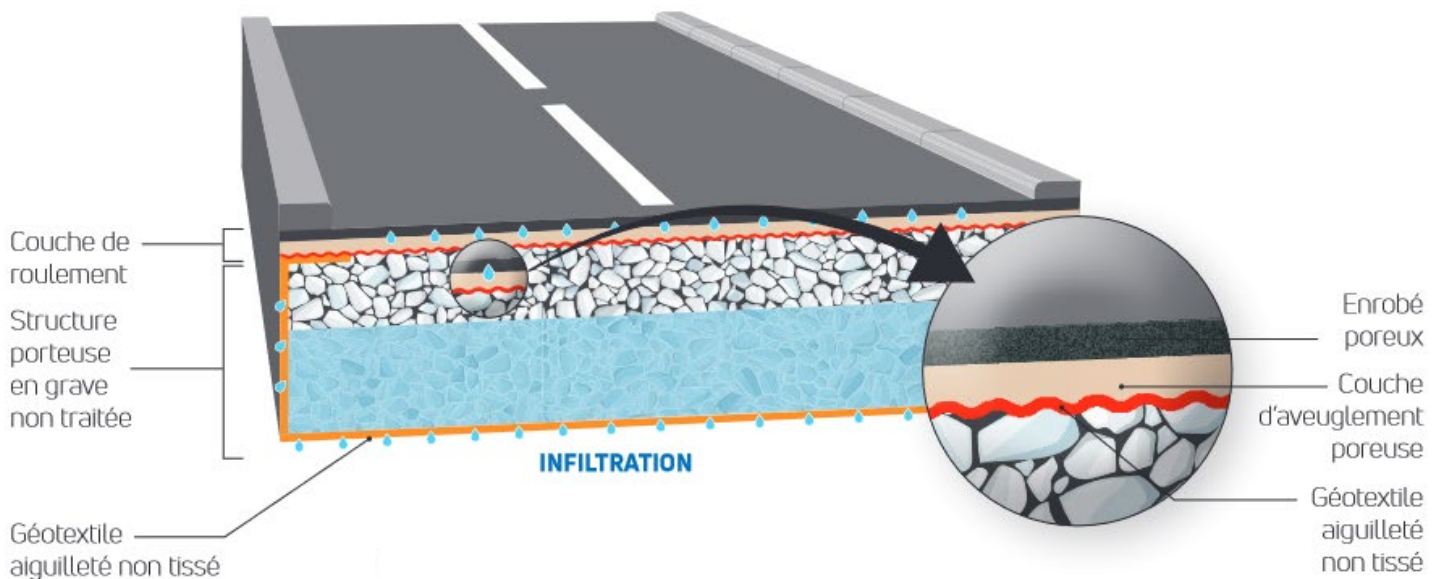
Les solutions d'infiltration enterrées

Solutions choisies uniquement lorsque le site est très contraint et qu'on ne peut infiltrer en surface

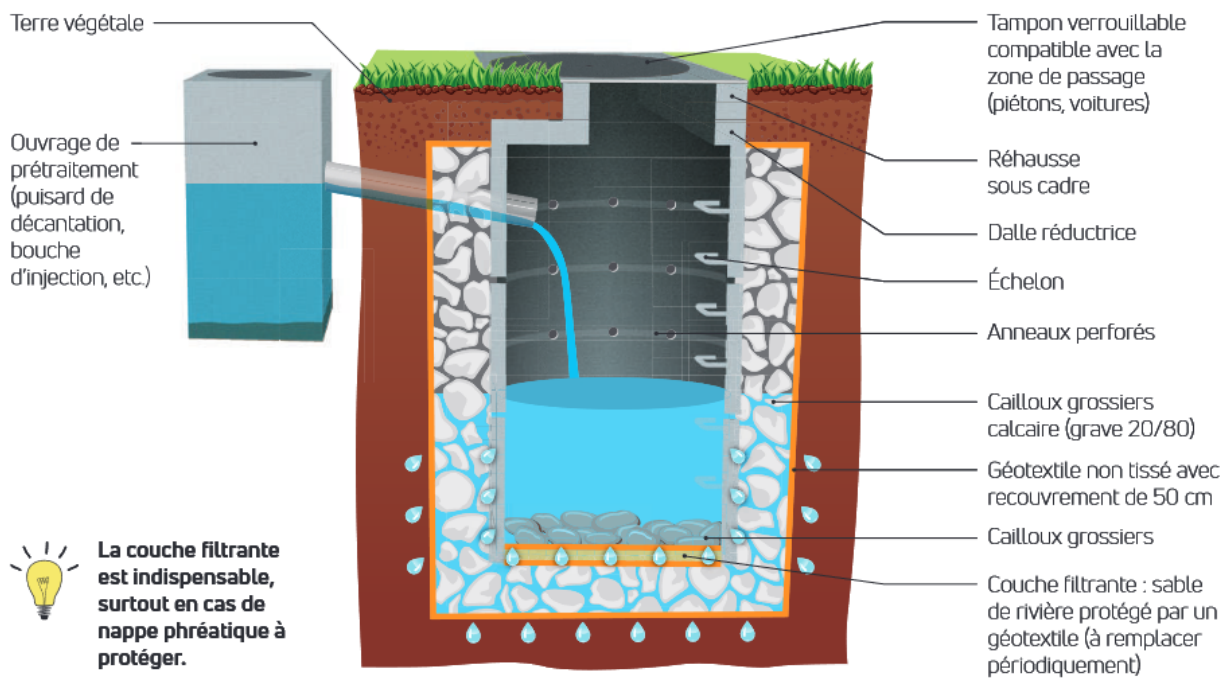
LA TRANCHÉE D'INFILTRATION*



LA CHAUSSEE À STRUCTURE RÉSERVOIR*



LE PUIT D'INFILTRATION*



Les avantages des solutions d'infiltration

Ces solutions coûtent en général moins cher que les solutions traditionnelles avec tuyaux, en particulier les solutions d'infiltration en surface. Leur impact est positif puisqu'elles permettent à la fois de ne pas solliciter le réseau et les stations d'épuration (dont le coût est important) et d'éviter les pollutions grâce au pouvoir naturellement épurateur des sols. Lorsqu'ils sont végétalisés, ces aménagements permettent l'arrosage naturel des espaces verts. Arbres et arbustes apportent aussi une liste infinie de bienfaits : biodiversité, fraîcheur, amélioration de la qualité de vie et de l'air...

* Source schémas : adopta.fr

Des aménagements exemplaires sur le territoire

Des aménagements exemplaires ont déjà été réalisés sur plusieurs communes de l'Agglo : aménagement de noues paysagères et parkings végétalisés à Rovaltain (Alixan) et au centre aquatique Diabolo (Bourg-Péage), désimperméabilisation en cœur de ville comme sur la place du Champ-de-Mars (Romans-sur-Isère) ou encore le bassin paysager à usage récréatif du lotissement Moraye (Beaumont-lès-Valence) visité le 23 septembre par les élus.

Des travaux intégrant des ouvrages d'infiltration végétalisés en surface sont également programmés à partir de 2023 à Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère ou Valence (voir ci-dessous). D'autres communes réfléchissent à des projets d'aménagement intégrant des solutions comparables.

> La place Dunkerque (Valence)

Transformation d'un parking minéral et vieillissant en parking géré à 100% par infiltration superficielle avec la création d'espaces verts et de places de stationnement en revêtement perméable, création de noues d'infiltration. Démarrage prévu en janvier 2023.

> La contre-allée du parc d'activité Les Allobroges (Romans)

Requalification de deux contre-allées le long de la route départementale avec création de trottoirs, voie cyclable, noues et ouvrages d'infiltration des eaux de pluie (puits). Un projet de 5,6 hectares. Démarrage prévu en mars 2023 (2 contre-allées par an).

> Le centre-ville (Bourg-de-Péage)

Aménagement des places Jean Monin et Delay d'Agier et des quartiers Renouveau et Renaissance. Maximisation des surfaces végétales (espaces verts, noues) tout en tenant compte des usages. Démarrage des travaux au printemps 2023.

Ces projets offrent tous les mêmes avantages :

- ❖ **Optimisation des coûts**
Gestion en surface moins coûteuse qu'une gestion enterrée
- ❖ **Lutte contre les îlots de chaleur**
Ombre, évapotranspiration végétale, albédo (matériaux clairs plus « rafraîchissants » que matériaux noirs comme le bitume qui concentrent la chaleur)
- ❖ **Amélioration du cadre de vie**
Nature en ville
- ❖ **Diminution de la pollution du milieu naturel**
Les eaux pluviales gérées localement par infiltration ne sont plus acheminées en station de traitement ce qui permet d'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement et des stations. Par temps de pluie, les stations sont plus performantes (elles ne reçoivent plus les eaux pluviales), les rejets d'eaux unitaires (mélanges eaux usées/eaux pluviales) diminuent et avec eux la pollution des sols, les sols se rechargent en eau favorisant la biodiversité et l'alimentation des nappes phréatiques.

Bientôt un site de démonstration de revêtements perméables

Cet automne, à Valence, l'Agglo entreprend d'aménager le parking du site de Mauboule qui accueille une partie des équipes de la Direction Assainissement Eaux Pluviales et Rivières de l'Agglo.

Si le besoin initial est de créer des places de stationnement supplémentaires, ce parking aura aussi pour vocation de devenir **un site de démonstration avec une quinzaine de revêtements perméables différents**. Des revêtements, adaptés pour les parkings, intégrés dans un environnement paysager et respectueux des règles du PLU valentinois, qui permettront de rappeler **le lien fondamental entre pluie, sol et végétal**.

Ce site permettra notamment d'observer les techniques mises en œuvre, l'entretien nécessaire selon les revêtements et leur évolution dans le temps (vieillesse, capacité d'infiltration...)

18 millions € investis d'ici à 2026

Déconnexion des eaux pluviales des réseaux unitaires, création d'ouvrages hors déconnexion, réhabilitation et renouvellement d'ouvrages... l'Agglo prévoit d'investir 18 millions € de 2021 à 2026 pour mener à bien sa politique d'infiltration des eaux pluviales à la source.

Des aides possibles pour les projets

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse peut apporter des subventions sur la base de trois critères : désimperméabilisation, déconnexion des réseaux (en priorité unitaires) et création d'ouvrages d'infiltration.

A titre d'exemple, un maître d'ouvrage (Commune, Département, Région...) peut bénéficier d'aides pour l'aménagement d'établissements scolaires : jusqu'à 70% pour un établissement et 30% pour les suivants.

FAQ > 9 questions pour comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales

1. Quel lien entre eaux pluviales et inondations ?

Le plus souvent, les inondations sont la conséquence de phénomènes simultanés qui se renforcent les uns les autres : fortes pluies, faible capacité d'infiltration, saturation des réseaux d'évacuation, débordement des cours d'eau... Tout cela dépasse le simple cadre de la gestion des eaux pluviales, d'autant que ces phénomènes sont aussi amplifiés par la densification urbaine d'un côté et le changement climatique de l'autre.

Comment agir ?

Pour limiter les phénomènes d'inondation, la gestion des eaux pluviales identifie des **secteurs à faibles enjeux** qui offrent une **accumulation « naturelle » de l'eau**. L'enjeu est alors de limiter les fortes pluies sur ces surfaces même si on peut tolérer qu'elles soient inondées de façon exceptionnelle. L'objectif principal est surtout, en amont et en lien avec les services de l'urbanisme, de **prévoir l'infiltration des eaux pluviales au plus près de là où elles tombent**, c'est-à-dire de conserver ou de créer des surfaces perméables (pleine terre, revêtements perméables...).

2. Quel rôle jouent les sols ?

L'artificialisation des sols rend plus difficile l'infiltration des eaux de pluie dans les terres et les nappes souterraines car elle oriente l'écoulement de l'eau, que ce soit par ruissellement de surface ou par des tuyaux, vers les cours d'eau puis les océans. Résultat : au lieu de s'infiltrer dans les sols, l'eau est « perdue » pour le territoire, les sols s'assèchent et les nappes ne sont plus alimentées. Ce phénomène est accentué par le manque de précipitations, de plus en plus fréquent.

Comment agir ?

Une seule solution : la végétalisation des sols qui permet de retenir les eaux pluviales et de les infiltrer au plus près de là où elles tombent.

En agissant ainsi, on évite le gaspillage de cette ressource précieuse et on aide l'eau à retrouver la partie « terrestre » de son cycle naturel : interception par la végétation, rétention par le sol évapotranspiration, et finalement, alimentation des nappes d'eau profondes.

3. Pourquoi infiltrer l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe ?

Dans la plupart des situations, l'eau de pluie est proche de la qualité potable lorsqu'elle arrive au sol. Même après avoir ruisselé sur des surfaces de toitures ou de parking, elle est généralement d'une qualité équivalente à une « eau de baignade » tant qu'elle n'a pas transité dans des réseaux. Mais dans les grandes villes, les eaux de pluie sont souvent intégrées aux systèmes d'assainissement et mélangées aux eaux usées. La problématique est donc double. D'une part, on pollue les eaux pluviales en les mélangeant à des eaux usées. D'autre part, en cas de fortes pluies, c'est tout le système d'assainissement qui est saturé : les réseaux débordent, provoquant des rejets dans les milieux naturels (rivières, lacs, mers) et les stations de traitement des eaux usées ne peuvent pas traiter correctement tout le volume d'eau acheminée.

Comment agir ?

Grâce à la végétation. Plus vite l'eau est infiltrée, moins elle ruissellera et moins elle aura le temps d'absorber des polluants qui se retrouveront ensuite dans les réseaux. La végétation aide aussi les sols à mieux filtrer les métaux et molécules organiques. Les dernières études montrent que, lorsqu'on infiltre les eaux de pluie, la contamination est localisée et concentrée dans les couches superficielles du sol (première dizaine de centimètres) et ne représente donc pas une menace pour les nappes souterraines. Il est néanmoins essentiel de préserver au mieux les sols de toute pollution en poursuivant les efforts en termes de réduction de pesticides, biocides et macro-déchets comme les mégots et les emballages.

4. Quelles infrastructures ?

Par le passé, pour des raisons de salubrité publique, les eaux pluviales ont été mélangées aux eaux usées dans des réseaux unitaires, puis traitées, ensemble, en station de traitement des eaux usées. Aujourd'hui, mélanger des eaux pluviales « propres » à des eaux usées est une aberration. En cas de fortes pluies, les **eaux pluviales, rejoignant le réseau d'assainissement, peuvent le faire déborder**, avec, de surcroît, un risque de pollution des cours d'eau. Elles augmentent le volume acheminé jusqu'à la station de traitement, parfois à l'aide de pompes ce qui augmente la consommation énergétique, et saturent potentiellement la station, nuisant alors à son bon fonctionnement.

Comment agir ?

En évitant d'évacuer les eaux pluviales dans les réseaux unitaires. Pour cela, plusieurs solutions existent. **La solution la plus vertueuse est d'infiltrer les eaux pluviales au plus près de la goutte d'eau** (espace vert en creux, noue, bassin paysager...). C'est la solution la plus économique, la plus génératrice de co-bénéfices, la plus efficace en termes de pollution, la plus résiliente. Cette option n'est pas toujours possible, notamment en milieu urbain dense. Dans ce cas, **il faut parfois opter pour des solutions moins satisfaisantes et plus coûteuses comme créer un réseau séparatif ou un bassin d'orage** tel que celui de Camille Vernet à Valence.

Sur l'Agglo, on recense 461 km de réseau unitaire (héritage historique), 10 bassins d'orage et 43 stations de traitement des eaux usées. Les systèmes d'assainissement les plus importants sont ceux de Valence (7 communes concernées) et de Romans (12 communes concernées). Pour se mettre en conformité avec la réglementation, l'Agglo agit sur deux volets : d'une part, des travaux d'envergure quand nécessaire (agrandissement à venir de la station d'épuration de Romans), d'autre part, la déconnexion systématique des eaux pluviales des réseaux dans tous les aménagements.

5. Pourquoi intégrer la gestion des eaux pluviales dès la conception d'un projet ?

Prévoir, dès le début d'un projet d'aménagement urbain, des espaces pour infiltrer les eaux pluviales, **c'est anticiper et optimiser l'aménagement et imaginer des espaces aux fonctions multiples** plutôt qu'une seule finalité. Un terrain de foot par exemple peut servir à infiltrer les eaux pluviales. De plus, **les techniques d'infiltration de surface sont économiquement plus avantageuses** qu'une gestion classique par collecteurs ou par ouvrages d'infiltration enterrés (puits, tranchées d'infiltration...). Enfin, une gestion des eaux pluviales mal anticipée peut coûter chère : dégâts d'inondation, coût associé au non-respect des exigences réglementaires... Si on prévoit d'infiltrer les eaux pluviales au plus près de là où elles tombent, le projet sera moins coûteux, plus efficace, plus fonctionnel et plus agréable à vivre ! Un projet d'aménagement qui intègre l'infiltration des eaux pluviales, c'est aussi une économie pour le fonctionnement du réseau d'assainissement qui ne sera pas encombré, donc un gain pour la collectivité et le contribuable.

6. Quelle empreinte environnementale ?

Le choix de la solution technique la plus adaptée est pour partie imposé par le contexte (espace disponible, topographie, profondeur de la nappe, volumes en jeu, nature des sols, souhaits paysagers...). Il est pourtant important d'avoir conscience des impacts environnementaux, très variables, de ce choix. Opter pour une solution technique respectueuse, c'est choisir en conscience les matières premières et matériaux utilisés (au niveau du transport notamment), connaître leur durabilité, leur caractère renouvelable. C'est aussi réfléchir à l'impact sur l'environnement et sur la santé de celles et ceux qui habitent là. **Concrètement, c'est en cherchant le plus possible à proposer des solutions « fondées sur la nature » que l'empreinte environnementale sera la plus faible...** voire un effet positif sur l'environnement.

7. Quel impact sur l'espace et la qualité du paysage urbain ?

La gestion des eaux pluviales par infiltration superficielle (infiltration en surface, par opposition à un ouvrage enterré) est une excellente opportunité pour réfléchir à la qualité du paysage urbain et à la diversité des usages d'un même espace, que le projet soit simple ou d'envergure.

Cette approche permet de prévoir un projet de qualité sans augmenter ni les coûts, qui sont avantageux avec les techniques d'infiltration de surface par rapport aux autres solutions, ni l'espace dédié à la gestion des eaux pluviales du fait de la multifonctionnalité. Par exemple, un bassin d'infiltration des eaux pluviales à ciel ouvert peut aussi être un espace récréatif paysager ou un parking par temps sec. C'est aussi l'occasion de valoriser la ressource précieuse que sont les eaux pluviales, en arrosant les espaces végétalisés de façon naturelle.

8. Quel est l'impact de la gestion des eaux pluviales sur la biodiversité en ville ?

Les solutions d'infiltration de surface s'inspirent de la nature et la végétalisation dont les bénéfices sont multiples. Ce mode de gestion des eaux pluviales favorise la biodiversité et la nature en ville. A l'inverse, si les eaux de pluie sont collectées et rejetées avec les eaux superficielles, la biodiversité s'en trouvera impactée. Lorsqu'elles sont collectées par canalisation, les eaux pluviales sont automatiquement polluées, par les eaux usées dans le cas de réseaux unitaires, par le lessivage des polluants dans le cas des réseaux séparatifs.

A l'inverse de ces solutions artificielles, les solutions naturelles comme les noues ou les jardins de pluie permettent d'éviter la prolifération des moustiques tigres, d'une part, car il n'y a pas d'eau stagnante (ouvrages vidangés en moins de 72 heures, délai insuffisant pour le développement des larves), d'autre part car ces dispositifs permettent

l'installation des prédateurs des moustiques tigres.

9. En quoi l'infiltration répond globalement aux enjeux du changement climatique ?

D'après le SDAGE Rhône-Méditerranée, l'Agglo fait partie des « territoires vulnérables nécessitant des actions fortes d'adaptation au changement climatique ». En effet, la recharge de la nappe souterraine sur le territoire (molasse du Bas-Dauphiné) est de plus en plus tendue du fait de la baisse des précipitations estivales et de la forte demande en eau (agriculture, eau potable, activités industrielles). Sur l'Agglo, une étude climatologique en partenariat avec Météo France s'est achevée en 2022. Comme ailleurs, et avec certaines variabilités, le territoire est impacté par la hausse des températures, la baisse du volume annuel des précipitations, l'augmentation des phénomènes extrêmes, comme les épisodes de sécheresse et de précipitations intenses. Infiltrer l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe avec des aménagements fondés sur la nature est une des réponses possibles. De tels aménagements permettent la recharge en eau des sols, l'apport d'une fraîcheur naturelle en ville en luttant contre les îlots de chaleur urbains, la purification de l'air par les végétaux, l'amélioration du cadre de vie et de la qualité paysagère, l'enrichissement du patrimoine commun, de l'espace public et de la biodiversité, l'apaisement avec des espaces ludiques et culturels, et finalement une approche transdisciplinaire et multifonctionnelle de la conception de l'espace public. Tous ces aspects peuvent aussi se traduire par des conséquences socio-économiques positives, et celles-ci participent également à l'adaptation des femmes et des hommes au changement climatique.

–

Extrait de la Foire aux questions à destination des élus créée par la direction Assainissement et Eaux pluviales de Valence Romans Agglo.

L'Agglo, engagée pour le cycle de l'eau

Infiltrer les eaux pluviales à la source est l'un des grands enjeux pour préserver la ressource en eau. L'Agglo agit également sur tout le cycle de l'eau. Focus sur quatre autres enjeux majeurs.

Gérer intelligemment la ressource en eau potable, qualité et quantité

« Notre agglomération, comme une majorité de territoires, est confrontée à une diminution tendancielle des ressources disponibles tant au plan quantitatif que qualitatif. Les nappes phréatiques peinent à se recharger alors que certains prélèvements restent toujours disproportionnés et que les débits des rivières en période d'étiage restent dangereusement insuffisants au regard des besoins des écosystèmes naturels dont dépend la durabilité de nos approvisionnements. La raréfaction de la ressource disponible voit ses effets aggravés par la détérioration, sur certaines parties du territoire, de la qualité sanitaire des eaux brutes avant traitement en raison de pollutions chroniques par les nitrates et pesticides. Aussi, l'exigence de préservation de la ressource, d'anticipation et d'adaptation au changement climatique fait l'unanimité chez les producteurs d'eau potable. La Régie Eau de Valence Romans Agglo et les syndicats locaux (SIEPV, SIERS, SIEBB) déploient de concert des politiques responsables en anticipant les conséquences du changement climatique et en s'engageant résolument sur la voie de la transition hydrique : interconnexion des réseaux d'eau potable, modernisation des installations, sécurisation et gestion solidaire des ressources, suivi prédictif du niveau des nappes, réduction des pertes en eau avec mise en place de réseaux de capteurs intelligents, digitalisation de la relation client, extrême vigilance sanitaire. Avec les producteurs d'eau de notre agglomération et sa Régie, notre avenir hydrique est en marche. »

Lionel Brard, conseiller délégué Eau et protection de la ressource Valence Romans Agglo, Adjoint au Maire de Valence

--

Prévenir les risques d'inondation

« Mieux vaut prévenir que guérir, voilà pourquoi une équipe Rivière sillonne le territoire et entretient chaque année les berges et lits des rivières. Autre mission, veiller sur les barrages et digues de protection contre les inondations. Une soixantaine de veilleurs communaux est aussi formée à la surveillance des cours d'eau en crue. Plus de 300 diagnostics ont été également menés chez des habitants en zone sensible afin d'adapter les logements au risque inondation. Des exercices grandeur nature sont aussi réalisés chaque année, dans certaines communes, pour apprendre à gérer les situations de crise. Enfin, pour prévenir les inondations, gérer les eaux pluviales est aussi primordial. L'Agglo agit avec des solutions innovantes d'infiltration enterrée ou en surface. »

Nathalie Nieson, Vice-présidente Cycle de l'eau, Maire de Bourg-de-Péage

216 millions
d'euros investis
d'ici à 2026 pour
le cycle de l'eau

Prendre soin des milieux naturels

« Ce qui est bon pour l'eau l'est aussi pour la biodiversité. Tout comme des écosystèmes en bonne santé sont indispensables à une eau de qualité. C'est un cycle vertueux dont chacun doit prendre conscience. La rivière Le Guimand a ainsi été reconnectée sur près de 7 km entre Montélier et Saint-Vincent-la-Commanderie. Les espèces emblématiques comme la truite Fario et les écrevisses à pieds blancs peuvent à nouveau s'y déplacer et s'épanouir librement. Autour de La Véore, un programme de restauration d'habitats humides est aussi en cours. Place aux aménagements de haies, plantations de berges, prairies, mares... Toujours dans ce souci d'équilibre eau, faune et flore. »

Nathalie Nieson, Vice-présidente Cycle de l'eau,
Maire de Bourg-de-Péage

--

Sensibiliser les habitants mais aussi, les agriculteurs, artisans et industriels

« L'Agglo accompagne les professionnels vers des pratiques plus vertueuses, en termes de consommation d'eau ou de rejets dans les réseaux et nappes. Côté agriculture, l'objectif est d'accélérer la transition agroécologique locale. Des aides sont mobilisées, les bonnes expériences partagées sur le terrain avec des démonstrations de matériels et des expérimentations au champ. Autre public à sensibiliser : les professionnels des secteurs du BTP, garage, métallurgie, agroalimentaire... Pour les aider à évaluer les risques et trouver des solutions pour leurs rejets. »

Jean-Michel Valla, Vice-président Développement rural
et alimentation, Maire de Saint-Marcel-lès-Valence



Contact presse
Herveline Réhault | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagallo.fr